

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE BROÛT-VERNET

N°11/2026

Séance du 23 février 2026

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Présents : 11

Absents excusés : 2

Absents : 2

Nombre de suffrages

Exprimés : 12

Pour : 11

Contre : 0

Abstentions : 1

Date de convocation

01/04/2025

Date d'affichage

10/04/2025

OBJET

Versement de subventions 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-trois février à 19 heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence du Maire, Monsieur Bernard DEVOUCOUX.

Etaient présents : Messieurs Bernard DEVOUCOUX, Didier CROCHET, Jean-François BURLOT, Patrick MAGERAND, Sylvain JAFFUEL, Jean-Marc BOUZIN, et Mesdames Béatrice GOYET, Sylvie RICHARD, Aurélie MURE, Frédérique RONDEPIERRE, Christine MARTINS,

Etaient excusées : Catherine BARBECOT (procuration à Sylvie RICHARD), Pierre HOUBÉ

Etaient absents : Mickaël SEIDLER, Pierre de LARMINAT,

Secrétaire de séance : Madame Aurélie MURE

Monsieur le Maire a eu connaissance des projets des associations et de leur demande d'aide financière.

Une prévision a été faite pour les associations de Broût-Vernet qui organisent habituellement des manifestations.

Ces subventions seront versées uniquement sur demande de l'association et au vu de l'organisation de manifestations.

Il propose les versements comme indiqué dans le tableau ci-dessous

Acte rendu exécutoire le.....

- Après mise en ligne sur le site de la commune le.....
- Après transmission au contrôle de légalité le.....

Tiers	Budget précédent	Proposition
LA BOSSE DES MINERAUX	20,00	20,00
MEDIATHEQUE DE GANNAT	24,00	24,00
LUDOTHEQUE LUDIVERS	45,00	45,00
INSTITUT DE FORMATION	0,00	46,00
ADIL	75,00	75,00
Association des Maires Ruraux	90,00	90,00
ASSOCIATION LA ROUTE DES EGLISES PEINTES	100,00	100,00
Chambre de Métiers et de l'Artisanat	125,00	125,00
CONSERVATOIRE D'ESPACE NATUREL	125,00	125,00
ALLIER LIVRE OUVERT	169,26	169,26
FONDATION DU PATRIMOINE	200,00	200,00
FDGDON ALLIER	290,00	290,00
SITES CLUNISIENS	319,00	324,75
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	330,00	330,00
ASSOCIATION AZI LA GARANCE	330,00	330,00
ASSOCIATION DES RUNNERS	330,00	330,00
ASSOCIATION Souvenir Français	330,00	330,00
ASSOCIATION SPORTIVE VAL DE SIOULE	330,00	330,00
BOULE AMICALE de Broût-Vernet	330,00	330,00
BROUT-VERNET PETANQUE	330,00	330,00
CLUB DES AINÉS	330,00	330,00
CLUB DES JEUNES	330,00	330,00
COMITE DES FETES	330,00	330,00
La Brouette en scène	330,00	330,00
RECRE	330,00	330,00
ASSOCIATION DES MAIRES DE France	478,12	519,65
DIVERS	908,90	908,90
La Magic	1 281,00	1 281,00
COOPERATIVE SCOLAIRE	3 785,00	3 785,00

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à la majorité , (chaque membre représentant une association s'abstenant) accepte le versement de ces subventions.

Ainsi délibéré les jour, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait conforme.
Fait à Broût-Vernet,

Le secrétaire de séance



Le Maire

